



4 octobre : "journée du droit dans les collèges"

publié le 26/09/2023

Descriptif :

Intervention d'un avocat auprès d'élèves de cinquième.
Droit - EMC - Respect d'autrui

Sommaire :

- Description de l'action
- Objectifs pédagogiques
- Thématique
- Participer



La journée du droit dans les collèges est organisée pour la 6ème année en partenariat avec le Conseil national des barreaux. Elle prend la forme d'une **intervention en classe d'un avocat** le **4 octobre** autour du droit et des valeurs civiques.

● Description de l'action

La journée du droit dans les collèges concerne **les élèves des classes de 5ème** des établissements publics et privés sous contrat sur l'ensemble du territoire et prend la forme d'une **intervention d'un avocat en classe autour du droit et des valeurs civiques**. Cette action s'inscrit pleinement dans le parcours citoyen de l'élève ainsi que dans le parcours avenir.

Prévue pour une durée de deux heures, cette intervention doit être préparée en amont avec l'équipe éducative pour être adaptée au contexte scolaire et répondre aux besoins. Elle doit être construite pour rendre le droit vivant et privilégier au maximum les interactions avec les élèves.

● Objectifs pédagogiques

L'objectif pédagogique de cette action est de **construire une culture juridique de/dans l'école** : "Comprendre le droit, l'idée même de droit, c'est comprendre la société et le rôle de chacun en tant que citoyen".

Il s'agit d'aborder ici le **droit** dans toutes ses dimensions. Le droit comme ensemble des règles assurant le bon fonctionnement de la vie sociale, le droit comme fondement du respect d'autrui, mais aussi le droit protecteur des libertés, garant de la sécurité juridique, et instrument de règlement pacifique des différends.

● Thématique

La thématique choisie pour cette édition est : « **Harcèlement et discrimination** ».

Ce thème fait écho aux contenus des programmes de l' **enseignement moral et civique** et montre l'importance de faire vivre les Valeurs de la République à l'École.

● Participer

Les chefs d'établissement et les enseignants doivent s'inscrire sur le site du Conseil national des barreaux afin d'être mis en relation avec un avocat dès à présent via la plate-forme dédiée sur le site [Journée du droit dans les collèges](#) .

Cette procédure permet de mettre en relation établissements et avocats engagés dans l'opération.

► [Journée du droit, le 4 octobre sur Eduscol](#) 

Documents joints



[Affiche - Journée du droit dans les collèges](#) (PDF de 926.3 ko)

4 octobre 2022



[Outils pédagogiques pour "journée du droit dans les collèges"](#) (PDF de 187.1 ko)

Ressources sur les injustices - 2021



[Tous égaux devant la loi ?](#) (PDF de 1.6 Mo)

Programme Educadroit



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.